

## C'est vous qui le dites

### « Nous ne pouvons que déplorer l'absence de ligne reliant Théoule et Cannes »

En réaction à l'article « Que penser du couloir de bus intercommunal? » paru le 24 février, Élisabeth Valenti « représentant " les Amis de La Napoule ", association de défense de l'environnement » écrit : « nous adhérons totalement à ce projet qui permettra aux Mandocociens de se rendre jusqu'au Cannet, en passant par Cannes en un temps record et en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>. Cependant nous ne pouvons que déplorer, l'absence de toute ligne, reliant Théoule, La Napoule et Cannes par le bord de mer et de tout projet depuis la suppression en 2008 de cette ligne par nos élus (municipalité et conseil général confondus), par choix financier. « Nous leur lançons donc un appel afin que l'ouest du département ne soit pas oublié et sa population du littoral sacrifiée au nom d'ambitions personnelles et de querelles entre élus voisins. Quand nous observons le nombre important de lignes créées à Nice et ses environs, pour un prix modique, jusqu'aux stations de ski, alors qu'ici, chômeurs, personnes fragilisées et vieillissantes sont pénalisées, nous nous interrogeons sur la répartition des budgets. »

### « Pourquoi pas un couloir de bus descendant, boulevard Carnot? »

Au sujet du même article, « la Tourterelle » s'interroge : « Pourquoi attendre fin 2012 pour ce magnifique projet de transports en commun de nouvelle génération? Que se passera-t-il d'ici là? Depuis 2006, la Ville de Cannes a mis en place un couloir de bus provisoire [boulevard Carnot] dans le sens montant, ce qui est une très bonne idée. Pourquoi ne pas faire la même chose tout de suite dans le sens descendant? (...) Vite, vite! Sinon les gens seront découragés et iront habiter dans des lieux beaucoup mieux desservis par les transports en commun! »

### « Je regrette les attaques répétées et inutiles de la municipalité de Cannes »

Vice-président du conseil général et conseiller municipal



La jetée Albert Edouard est à l'origine d'une vive – et nouvelle – polémique entre Philippe Tabarot et la majorité municipale. (Archives Serge Haouzi)

la municipalité UMP a porté contre lui le 4 mars dans cette rubrique : « Je regrette fortement les attaques répétées et inutiles de la municipalité contre le conseil général des Alpes-Maritimes. Je rappelle simplement que le projet d'extension de la jetée Albert-Édouard n'est pas annulé mais modifié pour des raisons techniques. « Quant à la réalisation du ponton des pêcheurs, la mairie sait très bien qu'elle a été mise en œuvre par le concessionnaire du Vieux-port, la chambre de commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur.

« Il est vraiment regrettable de travailler dans cet état d'esprit, d'autant plus que le premier adjoint [au maire de Cannes] est lui-même membre du conseil général.

« Enfin, quant à la " manière de mener à bien un projet ", la municipalité est bien mal placée pour donner des leçons quand on sait, par exemple, que sur le dossier du centre aquatique, l'équipe municipale a déjà dépensé 5,5 millions d'euros de frais d'études, avant même le début des travaux pourtant promis aux Cannois et Boccassiens depuis huit ans. »

### « Un nouvel avenir pour les cinémas " Star " et " les Arcades " »

À la lecture de l'article « Un avenir sous tutelle pour le cinéma en centre-ville? » paru mardi, David Lisnard, premier adjoint au maire, précise : « Je confirme qu'une épée de Damoclès est suspendue depuis

Elle est bien antérieure à ce projet et résulte du contentieux qui oppose le Star au propriétaire des murs, celui-ci ayant d'autres projets commerciaux (...). En raison de cette menace, mais aussi parce que j'ai constaté le caractère désuet de certaines salles du centre-ville, et enfin, parce qu'un multiplexe était inéluctable à l'ouest, nous avons imaginé un dispositif de sauvegarde et de rénovation des cinémas qui le soutiennent en partenariat avec ce multiplexe.

« Ainsi, le groupe Gaumont-Pathé retenu pour construire le complexe a pris des engagements contractuels clairs en faveur de la sauvegarde du Star, dont la pérennité devenait très hypothétique. Grâce à cette action de la Ville de Cannes, aujourd'hui, des projets d'investissement sont engagés pour ce cinéma.

« Par ailleurs, le groupe Gaumont-Pathé ne sera pas " en situation de quasi-monopole ". Le cinéma les Arcades conservera sa spécificité d'art et d'essais et restera totalement indépendant. Il s'est simplement associé à Gaumont-Pathé pour la carte illimitée Pass qui sera valable dans ses salles, ainsi qu'au Star. Enfin, les Arcades, partenaire dans le multiplexe, envisage également la réalisation de travaux pour améliorer son accueil et son offre.

« Pour conclure, grâce à ce contrat qui lie le multiplexe à deux cinémas du centre-ville, ces derniers sont sur le point de connaître un nouvel avenir par des travaux d'accessibilité